

Observation 162 du 07/03/2023

Madame, Monsieur,

Je suis absolument contre ce projet qui une fois de plus ne tient pas de l'avis des élus de la CCCP (moratoire éolien voté en septembre 2021), ni du Conseil Départemental (moratoire voté en décembre 2021) ni des habitants dont le territoire est saturé d'éoliennes.

Toutes les éoliennes de la Nouvelle-Aquitaine sont implantées dans l'ancien Poitou-Charentes. Aux alentours de Brion il existe déjà une soixantaine d'éoliennes.

Ce projet mettra en danger la qualité de vie des administrés avec les nuisances sonores qui ne sont plus à prouver, l'impact sur la santé et la dévalorisation du patrimoine immobilier.

L'éolien industriel n'a pas sa place dans notre région, c'est un scandale financier, environnemental et sanitaire en perspective, aux frais des contribuables.

François OUVRARD